



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



France Relance : publication de la feuille de route de décarbonation de la filière Chimie

Paris, le 07/05/2021
n°974

Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée à l'Industrie, et le **Comité Stratégique de Filière Chimie-Matériaux** annoncent ce jour la publication de la feuille de route de décarbonation de la filière Chimie.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) fixe pour le secteur de l'industrie un **objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** de 35% d'ici 2030, par rapport à 2015. Bien qu'elle ait déjà réduit ses émissions de 63% depuis 1990, la **Chimie**, avec 20 MtCO₂ émises en 2018, représente encore **25% des émissions totales de l'industrie**. Sa décarbonation est donc primordiale pour atteindre les objectifs fixés par la SNBC. Pour répondre à cet enjeu, la filière Chimie publie aujourd'hui sa première feuille de route de décarbonation, élaborée avec le soutien des services de l'Etat.

La filière prévoit de baisser de 26% ses émissions en 2030 par rapport à 2015. Pour atteindre cet objectif, la Chimie s'appuiera sur **l'amélioration de l'efficacité énergétique**, la production de **chaleur bas-carbone** et **l'abattement des émissions** de protoxyde d'azote (N₂O) et d'hydrofluorocarbures (HFC). La filière a su se mobiliser pour saisir très rapidement les dispositifs du plan de relance qui ont permis de concrétiser ou d'accélérer les investissements des acteurs dans ce domaine. Depuis son lancement en septembre 2020, **6 projets ont déjà été soutenus dans le cadre des appels à projet décarbonation de l'industrie de l'ADEME, permettant d'assurer une réduction des émissions annuelles de GES de plus de 200 ktCO₂e.** La pérennisation de ce soutien, permise par le renouvellement en 2021 des appels à projet¹ de l'ADEME et le maintien du guichet de subvention aux projets d'efficacité énergétique opéré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), favorisera le maintien de cette dynamique.

Cette feuille de route sectorielle a vocation à être complétée en 2021 pour approfondir le déploiement **de technologies de rupture qui devront être mobilisées pour aller au-delà de cette ambition et se rapprocher des objectifs de la SNBC à l'horizon 2030 puis 2050.** Il s'agira notamment d'affiner l'évaluation du potentiel des technologies de décarbonation de rupture telles que l'hydrogène bas-

¹ Les AAP dédiés à la production de chaleur bas-carbone (BCIAT et EnergieCSR) et l'AAP Décarbonation des procédés et des utilités dans l'industrie (DECARB IND).

carbone, le captage, stockage et valorisation du CO₂ ou l'électrification des procédés. Des premiers pilotes seront indispensables pour en valider le rythme de déploiement industriel et commercial. Ces technologies augmenteront significativement les besoins de la chimie en électricité décarbonée d'ici 2030. La feuille de route sera prochainement élargie au secteur du Papier-Carton pour couvrir la quasi-totalité des émissions de la filière Chimie-Matériaux du Conseil National de l'Industrie (CNI).

La publication de cette feuille de route sera suivie de celles des secteurs du ciment, ainsi que de l'acier et de l'aluminium, dans les prochaines semaines.

Barbara Pompili a déclaré « *L'atteinte de nos objectifs de lutte contre le changement climatique implique l'engagement de tous les secteurs de l'économie. Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement mobilise des moyens inédits pour accompagner la décarbonation de l'industrie. Je me réjouis de la publication de la feuille de route du secteur de la chimie qui est une étape importante dans l'accélération de la décarbonation de la filière.* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré « *La décarbonation de la filière chimie est un enjeu fondamental pour assurer l'avenir de cette filière essentielle à notre résilience et à notre autonomie stratégique. Produire en France, c'est réduire notre empreinte climatique globale, et tous nos efforts pour améliorer la performance environnementale de la filière contribuent à sa compétitivité. La feuille de route publiée aujourd'hui nous donne les outils pertinents pour atteindre l'objectif de la Stratégie Nationale Bas Carbone, avec l'objectif de la neutralité carbone en 2050, tout en maintenant l'excellence de la chimie française.*»

Luc Benoit-Cattin, président du CSF « Chimie Matériaux » a déclaré « *La filière a été à l'origine de la moitié de la réduction des émissions totales de l'industrie depuis 1990. Dans le cadre de France Relance, elle s'est mobilisée pour accélérer les investissements dans la décarbonation de ses procédés. En développant les matériaux pour les batteries ou l'hydrogène ainsi que les solutions biosourcées et le recyclage des polymères, la filière met par ailleurs sa capacité d'innovation au service de la décarbonation de l'économie et des filières en aval.* »

Annexe : feuille de route de la filière Chimie & Matériaux

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Barbara Pompili

secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

A propos du Comité stratégique de filière Chimie et Matériaux

Les comités stratégiques de filière (CSF) ont pour mission d'identifier de façon convergente, dans des « contrats de filière », les enjeux clés et les engagements réciproques de l'État et des industriels de 19 filières stratégiques de l'industrie française.

Le CSF « Chimie et Matériaux » regroupe les fédérations des branches Chimie (France Chimie, FEBEA, FIPEC et FNCG), Plasturgie et Composites (Polyvia), Papier Carton (COPACEL) et du caoutchouc (SNCP), les représentants de la CFDT et de la CFE-CGC et des Ministères signataires (Economie, Transition écologique et Travail).